MON SUCCESSEUR

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Pour vous permettre de rencontrer des candidats :

- vous définissez votre offre de reprise avec un conseiller de la Chambre d'agriculture,

- l'offre est publiée sur le site www.repertoireinstallation.com

- le conseiller vous transmet une liste des contacts collectés.

Vous décidez alors de recevoir les candidats dont les profils vous intéressent.

L'accompagnement Installation

Votre repreneur potentiel peut être accompagné, pour :

- le développement de ses compétences en lien avec son projet,

- la faisabilité de son projet,

- le calcul de la viabilité de son projet,

- le cas échéant, la rédaction de son Plan d'Entreprise, dans le cadre d'une demande d'aides à l'installation.

Les conseillères installation de la Chambre d'agriculture sont à votre écoute

MES CONTACTS

Chambre d'Agriculture Alsace
11 rue Jean Mermoz
68127 Sainte Croix en Plaine
Tél : 03 89 20 97 29 - Installation
Mail : anne.leveque@alsace.chambagri.fr
Tél : 03 89 20 97 32 – Foncier
Mail : beatrice.sutter@alsace.chambagri.fr
www.alsace.chambagri.fr

Jeunes Agriculteurs du Haut-Rhin
Point Accueil Installation
11 rue Jean Mermoz
68127 Sainte Croix en Plaine
Tél : 03 89 22 28 26
Mail : pai68@orange.fr
www.ja68.fr

FDSEA du Haut-Rhin
11 rue Jean Mermoz
68127 Sainte Croix en Plaine
Tél : 03 89 22 28 60
Mail : direction@fdsea68.fr
www.fdsea68.fr

CICEVA
11 rue Jean Mermoz
68127 Sainte Croix en Plaine
Tél : 03 89 22 28 10
Mail : contact@ciceva.fr

MSA Alsace
9 rue de Guebwiller
68000 Colmar
Tél : 03 89 20 78 68
www.msa-alsace.fr

TRANSMISSION D'EXPLOITATION

Anticiper, décider, agir

Les questions à se poser

Les orientations à prendre

Vos contacts

IMPACTS SUR MON FONCIER

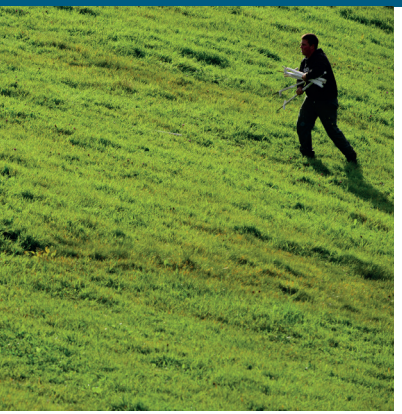

Réflexion et Anticipation

J'AGIS pour organiser ma cessation d'activité

Que faire des parcelles m'appartenant et exploitées en faire-valoir direct ?

Mise en location, sécurisation.

Que deviennent mes baux ruraux ?
Démarches à effectuer : résiliation, cession.

JE REAGIS face aux propriétaires prenant l'initiative d'un congé

Quelle position adopter face aux propriétaires, pour éviter ou retarder la reprise ?

Les juristes de la Chambre d'agriculture vous accompagnent, contactez-les !

SOCIALEMENT

Les dossiers sont traités au cas par cas

Ai-je le droit à la retraite ?

Comment être informé ?

Comment ma retraite est-elle calculée ?

Travailler en étant retraité, est-ce possible ?

Quelles sont les formalités que je devrai accomplir ?

PATRIMONIALEMENT

Le Ciceva élabore avec vous le plan d'action adéquat

Quels sont les biens que je veux transmettre ?

Par vente
Par donation

Quels sont les biens que je vais louer ?

Quel type de bail

A quelle valeur ?

Comment évaluer mes bâtiments, mes terres ou mes vignes, mes stocks, les parts de mes sociétés ?
Comment déterminer le montant du fermage ?

Quelles seront les conséquences fiscales ?

Les plus-values sur la vente
Les droits de donation ou de succession

Quels seront les outils de défiscalisation ?

Le bail à long terme
Le pacte Duteil
Les dispositifs d'exonération des plus-values, etc